

Image not found or type unknown



Locataire veut nous attaquer au tribunal

Par **Laurence007**, le **12/03/2010 à 13:54**

Bonjour,
Les locataire on eu un probleme de poele cet hiver. Nous avons fournis quelque chauffage electric en attendans le nouveau poele. Les locataire propose de nous attaquer en référé au tribunal d'instance, car il veut le remboursement de 15 jours de loyer de Janvier 2010 car il ont logée chez dez amis. Devons nous leur remboursé ou peuvent il rien faire ?? rnnous ne connaissons pas la loi française car nous habitons en Belgique. Merci pour votre réponse.